

Décembre 2011

UNSA
Aérien AIRFRANCE



libres ensemble



RESPONSABLE OU IRRESPONSABLE ?

« AIR FRANCE perd de l'argent depuis 3 ans. Certains sont persuadés qu'AIR FRANCE ne coulera jamais. C'est faux, personne n'est à l'abri. Alitalia, Swiss Air, ces compagnies ont disparu alors que leurs avions étaient pleins ! (...) A AIR FRANCE, nous avons 13 jours de repos par mois, alors que le minimum européen est de 7. Nos heures de vol sont limitées à 80 par mois, à Easy Jet, cette limite grimpe à 95 heures. Nous avons 48 jours de vacances, une belle grille de progression salariale, et le salaire moyen d'un personnel navigant à AIR FRANCE est de 2600€. Tout cela, il faut le prendre en compte et ne pas l'oublier. Il faut savoir être pragmatique. »

Ces propos ne sont malheureusement pas ceux d'un dirigeant d'AIR FRANCE grassement payé pour instrumentaliser nos peurs et nous faire culpabiliser afin de mieux nous préparer à consentir des sacrifices. Ce ne sont que les extraits d'une interview donnée le 2 novembre 2011 à France Soir par le vice président de l'UNAC justifiant ainsi leur choix de ne pas participer à la dernière grève.

Notre intention n'est pas de polémiquer, mais plutôt de partir des allégations d'irresponsabilité dont nous sommes taxés pour mener une réflexion sur notre rôle en tant que syndicat. Force est de constater que, selon notre étiquette syndicale, nous ne donnons pas tous le même sens aux mandats que le PNC nous a confiés.

La mission d'un syndicat n'est pas de discréditer un mouvement de grève ni d'accentuer la peur des salariés en relayant la manipulation mentale qu'exerce au quotidien la Direction de notre entreprise.

Pour l'UNSA PNC, un syndicat est par essence mandaté pour défendre les salariés. En France, malheureusement ou heureusement (le débat est ouvert), les syndicats sont dans un rapport de force constant avec la Direction. Nous ne sommes pas à l'heure d'un syndicalisme où les salariés sont directement impliqués dans la gestion de leurs entreprises. D'ailleurs, dans ce climat, un syndicat qui adopterait une telle stratégie ne perdrait-il pas toute indépendance ?

Comment peut-on dans un même temps défendre des salariés dont les acquis sont très fragiles, et conjointement cautionner les velléités de dirigeants qui rognent ces mêmes acquis pour dégager des profits ?

A l'UNSA PNC, notre réflexion n'est pas ambiguë et notre rôle encore moins : NOUS SOMMES UN SYNDICAT de métier. Cela veut dire que notre priorité reste la défense des acquis et du périmètre de l'emploi PNC. Nous ne sommes pas pour autant « moins conscients » de la situation économique contextuelle et plus particulièrement de notre entreprise. Seulement, si des efforts sont inévitables, notre rôle n'est pas de les accompagner et encore moins de les devancer mais d'en minimiser les effets en veillant à l'équité entre catégories professionnelles.

Nous comprenons très bien que les PNC puissent être inquiets et s'interrogent sur le danger d'une grève en temps de crise. Mais, en tant que syndicalistes, notre devoir est de « résister ». Nous ne sommes pas naïfs et savons pertinemment que les plus gros sacrifices seront imposés aux plus faibles, à ceux qui paraîtront les plus vulnérables. Cette logique implacable a déjà été éprouvée par les PNC d'AIR FRANCE, à l'époque de Christian Blanc, avec le passage au forfait, le recouvrement des RPC et la tristement fameuse B-SCALE. Et aujourd'hui encore, AIR FRANCE a-t-elle plutôt intérêt à s'attaquer aux acquis des PNC ou à ceux des PNT ? Où rencontrera-t-elle le plus de résistance ?

L'UNAC est-elle amnésique au point d'avoir oublié que sous Blanc, elle était la seule organisation syndicale véritablement inscrite dans la lutte et qui faisait chaque mois une grève reconductible ? Pourquoi un tel changement, les enjeux ne sont-ils

pas aussi importants voire plus importants aujourd'hui ?

La mission d'un syndicat n'est pas de discréditer un mouvement de grève ni d'accentuer la peur des salariés en relayant la manipulation mentale qu'exerce au quotidien la Direction de notre entreprise. A défaut d'une participation active à une grève, l'exigence même du statut d'organisation syndicale ne devrait-il pas contraindre tout syndicat au soutien, même passif, d'un mouvement social destiné à préserver les conditions de travail et les emplois ?

Alors oui, l'UNSA PNC est un vrai syndicat, et quitte à déplaire à certains, nous sommes responsables car complètement dans notre rôle.

Nous ne pouvons que déplorer les positions dernièrement choisies et « assumées » par l'UNAC, et si nous n'avons pas pour habitude de contribuer à la guerre syndicale, nous ne pouvons aujourd'hui faire l'économie de dénoncer tous les choix et les engagements qui ont été pris par ce syndicat qui n'ont fait que fragiliser les acquis de notre métier de PNC.

Voici, en substance, ce que l'UNAC appelle « des accords négociés à votre avantage » !

- 1- Seul syndicat à ne pas avoir participé à la grève de 2007.
- 2- Rejet de notre système de rémunération actuel avec la défense du maintien d'un forfait « amélioré ». (Vont-ils renouveler leur position pour la négociation du futur accord ?)
- 3- Non signature de l'Accord Collectif 2008-2013 qui est pourtant le meilleur accord collectif négocié jusqu'alors.
- 4- Signature d'un accord Temps Mensuel Réduit désastreux qui permettait l'annualisation des heures supplémentaires et collatéralement la disparition de ces heures supplémentaires pour tous les PNC à 100%. (accord invalidé suite à un procès intenté par l'UNSA PNC).
- 5- Signature des bases province qui ne respecte pas notre accord collectif actuel, qui valide la compo PEQ à 3 sur A319 et qui dégrade nos conditions d'utilisation et notre rémunération en faisant disparaître les heures supplémentaires.

Le constat est amer car nous sommes dans un contexte très difficile et à la veille des négociations de notre futur accord collectif. Il n'y a plus que 3 syndicats représentatifs et donc en mesure de négocier. Si l'un d'entre nous a du mal à choisir son camp et n'est déjà plus dans l'optique de défendre l'accord existant, cela ne peut être que préjudiciable pour tous les PNC.

Nous devrions pourtant faire bloc car les événements récents nous montrent bien que nous ne pouvons faire confiance à une Direction qui cherche constamment à contourner nos accords et qui nous ment :

- Après nous avoir fait passer pour des affabulateurs pendant la grève au sujet d'un projet de réduction des équipages sur les avions LC, elle nous convie un mois après autour de la table pour discuter de la mise en place de ce même projet !
- Quotidiennement, la Direction du PNC bafoue nos accords collectifs : utilisation abusive des SMS pour changer les plages de réserve à l'intérieur des blocs qui ne sont plus de la réserve mais de l'astreinte ! Proratisation des MS en fin de mois sur LC après des arrêts ou des journées enfants malades sans aucun respect du tableau d'abattement signé dans l'accord collectif.
- Recouvrement du RPC sur les journées Joker posées en élaboration.
- Parallèlement, elle mobilise toutes ses forces, directeurs et petits cadres, pour tenir des discours alarmistes, pour nous culpabiliser afin de mieux instrumentaliser nos peurs. Et pour renforcer la pression, les sanctions disciplinaires pleuvent...

Nous continuons de penser qu'AIR FRANCE est pleinement dans la « stratégie du choc » et qu'elle met en place ce climat de peur, pour mieux surfer sur la crise dramatique que nous traversons. C'est l'opportunité exceptionnelle pour

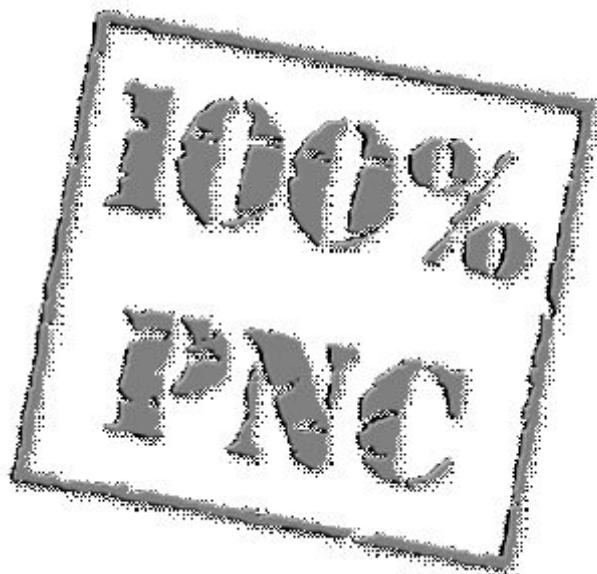
démanteler un peu plus notre métier et réduire notre masse salariale. Les rumeurs de licenciement, de rachat et autres horreurs ne sont pas relayées innocemment par nos cadres et même par nos directeurs. Constatez-vous ces menaces indirectes, ces intimidations ou même ce discours de culpabilisation chez nos amis PNT qui sont à la veille de renégocier leurs accords ???

Céder trop facilement à certains discours alarmistes, c'est déjà entrer dans leur jeu, les plus vulnérables seront les premiers à être « dégraissés »...

Rappelons-nous que l'éveil des consciences est le seul outil authentique de résistance !

Ce n'est pas au PNC de payer le prix d'une gestion calamiteuse de notre Entreprise

Notre Accord Collectif nous protège jusqu'en 2013. Aucune révision n'est possible légalement sans l'aval des syndicats signataires.



L'UNSA PNC n'est pas un syndicat radical ou irresponsable, nous avons juste conscience que le rapport de force est inégal face à une Direction prête à tout. Nous ne pouvons nous permettre d'être faibles et d'aller au devant des sacrifices que l'on cherchera inéluctablement à nous imposer.

NOTRE CHOIX EST DE RESISTER

**L'UNSA PNC CONTINUERA DE VOUS DEFENDRE ET
DE DEFENDRE NOTRE METIER.**